



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 5 SEPTEMBRE 2016

Convocation du 30 Août 2016

L'an deux mil seize, le cinq septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

**Présents :** MM. TOURGIS Lionel, LOYANT Jean-Marie, LEREVEREND Benoit (adjoints).  
Mme LECHELLIER Sophie, Mme MARIE ROSALIE Christèle, M. GOUET Jérôme, Mme MOREAUX Sophie, PIGEON Michaël, Mme ALMIRE Corinne, M. AUDOUX Jérôme, Mme SOREL Audrey.

**Absentes excusées :** Mmes DUPORT Delphine - LEROYER Sandrine

**Absent :** M. DUVAL Benjamin

Monsieur LOYANT Jean-Marie est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 27 juin 2016 a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération : adopté à l'unanimité des membres présents.

### COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- permis de construire : 1
- déclarations de travaux : 7 accordées – 1 refusée
- certificats d'urbanisme : 6
- déclarations d'intention d'aliéner : 3

### INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

► **PPBE** : Projet de Prévention du Bruit dans l'environnement : consultation du public (et non enquête publique) du 6 septembre au 6 novembre 2016 aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

► **Transports scolaires** (loi NOTRE et décision du conseil Communautaire du 30/06/2016) : relève des conseils départementaux, à l'exception des territoires des communautés d'agglomération ou urbaine où elle est exercée par ces dernières.

Il y a une convention entre le département et CLM mais le département souhaite à terme cesser la mission de délivrance des cartes. Une participation de 130 000 € a été demandée à CLM pour la rentrée 2015.

Dans un premier temps, les règles du département sont appliquées, à savoir :

- habiter sur une des communes de Caen la Mer,
- être scolarisé dans un collège ou un lycée de CLM,
- s'acquitter d'une participation fixée à 86 € pour l'année scolaire 2016-2017,
- être domicilié à une distance minimale de 2,5 km de son établissement scolaire

## QUESTIONS COMMUNALES

- ▶ **CLECT** : Commission Local d'Évaluation des Charges Transférées  
Mutualisation du service « Ateliers techniques » ville de Caen/communauté d'agglomération Caen la Mer pour un montant total en 2016 de 2 025 326,92 € et en 2017 de 4 050 653,85 €.  
Adopté à l'unanimité des membres présents.
  
- ▶ **RESEAU** : Projet de périmètre du syndicat mixte pour la compétence de la distribution d'eau potable issu de la fusion des syndicats d'eau potable situés sur le territoire de la future communauté urbaine.  
Adopté à l'unanimité des membres présents.
  
- ▶ **Projet Micro-crèche** : Demande d'installation de deux micro-crèches dans la zone des Rives de L'Odon.  
Adopté à l'unanimité des membres présents.
  
- ▶ **GRDF** : Acceptation de la redevance d'occupation du domaine public.  
Adopté à l'unanimité des membres présents.

## INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

- ▶ **SIAEP** (syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) : le rapport annuel 2015 est disponible et consultable en mairie.
  
- ▶ **TRAVAUX** :
  - Renouvellement d'un certain nombre de plaques de rues (devis demandés)
  - Des travaux importants de remise en état des chaussées vont démarrer rapidement : Rue St-Malo - Rue Mac Farlane - Chemin du Salbey - Rue Pierre Castel (vers rue Mac Farlane) - Chemin des Jardinets.
  - Jardin des Sens : Le marché est attribué, les travaux débuteront en octobre.
  
- ▶ **ECOLES** : Le paiement par CESU des heures de garderie est opérationnel depuis la rentrée scolaire. Prochaine commission scolaire le 12 septembre pour faire le point sur la rentrée.
  
- ▶ **DIVERS** :
  - Des sacs de compost seront distribués aux habitants le vendredi 7 octobre de 16 h 30 à 18 h 00 à l'atelier municipal.
  - Le FORUM des associations s'est tenu à Tourville-sur-Odon le samedi 3 septembre.
  - Depuis la reprise du football, vitesse excessive rue du Stade. Demande de panneau limitation de vitesse à 30 km/h. Dans un premier temps, un courrier sera adressé aux responsables du foot afin qu'ils interviennent près des joueurs et supporters.
  - Demande de riverains de l'allée de l'Ancienne Chapelle d'un système de fermeture pour interdire l'accès aux véhicules à moteur. Le conseil municipal n'est pas favorable.
  - SARL FLOVE : demande gracieuse de l'avocat de Messieurs MOREAUX Père et Fils de retirer le permis d'aménager.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 21 h 40 minutes